**2026 Royaume-Uni – France bourse de visite d’étude pour un.e jeune professionnel.le**

***EUROPARC Atlantic Isles en collaboration avec La Fédération des Parcs Naturels Régionaux***

Les paysages protégés s'attaquent aux grands défis auxquels nous sommes confrontés, tels que le changement climatique, la restauration de la nature, l'inclusion sociale et la durabilité au niveau local. Leur capacité à continuer à le faire à dépendra de la formation de la prochaine génération de personnes qui y travailleront. Cette bourse est l'occasion pour un jeune professionnel employé dans un paysage protégé au Royaume-Uni ou en France d'apprendre des zones protégées en effectuant un voyage d'étude dans l'autre pays (c'est-à-dire que les candidats français peuvent postuler pour visiter le Royaume-Uni, et les candidats britanniques peuvent postuler pour visiter la France).

Cette bourse est une initiative personnelle de Phil Holden, membre de l'équipe du Shropshire Hills National Landscape, et les fonds proviennent d'une collecte de fonds organisée à l'occasion du périple à vélo de 1 600 km que Phil a effectué en septembre 2025 à travers la France, de Saint-Malo à Nice, en passant par 14 parcs naturels régionaux. Il a eu l'idée de cette collecte de fonds après avoir accueilli des visiteurs dans le cadre du programme de bourses pour les jeunes d'EUROPARC, qui n’existent plus aujourd’hui. EUROPARC Atlantic Isles gère les fonds et administre la bourse.

Conditions d'éligibilité

Au moment de la candidature, vous devez être âgé de 35 ans maximum, être employé par une organisation de protection du paysage au Royaume-Uni ou en France et avoir la résidence permanente au Royaume-Uni ou en France. Nous espérons que votre employeur considérera les visites d'étude comme faisant partie de votre temps de travail rémunéré.

La bourse n'est pas destinée à financer des visites d'étude dans le cadre d'une thèse de master ou de doctorat.

Aucune activité économique ni aucun revenu ne peuvent être générés à la suite de la ou des visites d'étude.

Vous devez être disposé à faire des efforts pour apprendre la langue du pays que vous visitez (voir la section « Langue » ci-dessous).

Conditions de candidature

Nous vous demandons de préciser les objectifs de votre visite d'étude, le thème particulier que vous souhaitez étudier et pourquoi, les lieux que vous souhaitez visiter et dans quelle mesure vous avez déjà pris contact avec la ou les zones protégées d'accueil, ainsi que ce que vous comptez faire des connaissances et des compétences acquises. La candidature doit être rédigée sous forme de document Word et ne doit pas dépasser 2000 mots en tout.

Vous devez également décrire votre poste actuel et démontrer que votre séjour apportera un réel bénéfice à vos activités professionnelles.

Votre thème peut porter sur n'importe quel sujet lié aux paysages protégés, notamment la biodiversité, le changement climatique, la santé et le bien-être, l'inclusion sociale, les loisirs et le tourisme, l'agriculture et la gestion des terres, ou encore l'implication des communautés. Vous pouvez choisir n'importe quel sujet pertinent que vous souhaitez étudier.

La candidature doit être envoyée à Deb Brookes deb@europarc-ai.org avant le 31 octobre 2025.

Visites

La bourse est destinée à financer la visite d'au moins une zone protégée dans le pays que vous visitez, au cours de l'année 2026. Si vous avez la possibilité de visiter deux ou trois zones protégées, cela pourrait enrichir votre étude. Si les distances sont courtes, vous pouvez même choisir de faire plusieurs visites dans le pays, mais visiter plusieurs endroits au cours d'un même voyage sera probablement plus rentable et plus rapide.

Il peut être difficile de s'organiser avec les zones d'accueil, car les équipes sont toujours très occupées. Si vous connaissez le ou les endroits que vous souhaitez visiter, nous vous encourageons à les contacter avant de postuler. Nous comprenons que vous ne puissiez pas avoir de plans définitifs avec une zone d'accueil avant de savoir si vous avez obtenu la bourse. Nous prendrons notre décision en fonction de la qualité de vos idées, de votre engagement et de votre esprit d'initiative. Nous pourrons peut-être même vous aider, par l'intermédiaire des réseaux d'espaces protégés, à organiser des visites dans des zones pertinentes et adaptées. Un plan de voyage définitif comprenant les adresses de contact, l'itinéraire et la durée de la visite doit être soumis avant le début du voyage.

Attribution

L'attribution de la bourse sera décidée par un jury composé de représentants d'EUROPARC Atlantic Isles et de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux. Nous prévoyons d'inviter une liste restreinte de candidats à un entretien en ligne, probablement au cours du mois de novembre.

Le financement sera d'au moins 1 000 £, et potentiellement plus si les fonds collectés le permettent. La bourse couvre les frais de voyage, d'hébergement et tout autre coût lié à la ou aux visites. Il s'agit d'un montant attribué plutôt que d'une demande de remboursement des dépenses spécifiques que vous engagez, car nous reconnaissons que vous consacrerez également un temps considérable à cette mission.

Les fonds ayant été collectés grâce à des déplacements durables à vélo, l'une des conditions de la visite d'étude financée sera de ne pas prendre l'avion. Compte tenu des multiples options de transport entre le Royaume-Uni et la France, cela ne devrait pas poser trop de problèmes.

Nous prévoyons de verser 65 % du montant à l'avance pour couvrir les frais à engager avant la visite, et 35 % à la remise du rapport, afin de garantir la bonne réalisation de la mission.

Rapport

Il s'agira au minimum d'un article accompagné de quelques photos qui pourra être publié par EUROPARC Atlantic Isles, la Fédération des PNR et éventuellement par la Fédération EUROPARC, et qui devra être terminé avant la fin de l'année 2026.

Nous vous encourageons également à diffuser vos conclusions et votre expérience à travers vos propres réseaux.

Vous pouvez également réaliser une courte vidéo, une œuvre artistique ou rédiger un texte plus long.

Si possible, essayez de trouver une occasion de faire une présentation sur votre ou vos visites à l'un ou aux deux réseaux nationaux d'espaces protégés.

Langue

Idéalement, les deux langues devraient être sur un pied d'égalité. Cependant, dans la réalité, l'anglais est plus répandu en France que le français au Royaume-Uni (et EUROPARC organise la plupart de ses événements internationaux en anglais). L'amélioration des compétences linguistiques sera un avantage supplémentaire de la visite et doit être considérée comme une opportunité d'apprentissage. Nous suggérons les directives suivantes concernant le niveau linguistique minimum et les attentes :

· Pour les candidats français : vous devez être capable de lire et de converser en anglais, et vous attendre à ce que la ou les aires protégées que vous visitez vous accueillent presque entièrement en anglais, mais en tenant compte de la vitesse et de la complexité du discours, des explications supplémentaires, etc.

· Pour les candidats britanniques : vous devez être capable d'avoir une conversation basique en français et d'utiliser des documents écrits en français à l'aide d'outils de traduction si nécessaire. Vous devez vous attendre à ce que la ou les zones que vous visitez vous accueillent au moins en partie en français. Si vous avez besoin qu'elles vous accueillent principalement en anglais, vous devrez le préciser et comprendre que cela peut limiter vos options.

La candidature doit être rédigée principalement en anglais, mais vous pouvez inclure quelques phrases en français.